

le gouvernement tenait à ce point à exclure les Américains, il a raté sa seule occasion de le manifester.

Il est remarquable que lorsque sir George-Étienne Cartier a quitté Ottawa pour se rendre à Montréal et l'hon. sir John A. Macdonald pour se rendre à Toronto, leur dernier sujet de conversation, semble-t-il, ait été de trouver de l'argent pour les élections. (*Applaudissements.*) Et d'après les témoignages, il semble que ce soit le premier ministre qui, le premier, ait parlé d'argent. (*Applaudissements.*) Toutefois, la demande ne semble pas avoir été présentée avant que des dispositions soient en voie d'être prises au sujet du chemin de fer du Pacifique. Sir Hugh Allan semble convoiter la direction de cette compagnie et le 26 juillet, le Premier ministre aurait pris sur lui de lui faire savoir par télégramme que cela pourrait s'arranger.

Le député annonce que divers échanges ont eu lieu entre le premier ministre et sir Hugh Allan. Il déclare qu'à son avis, le député de Bruce-Sud (l'hon. M. Blake) a des motifs de croire qu'on en est arrivé à un accord plus précis que ce qui a été révélé au public. Il estime également que c'est dans le cadre de cette même transaction que sir George-Étienne Cartier a signé le document financier et celui du chemin de fer. On a déclaré que le Premier ministre avait retiré l'un de ces documents après avoir pris connaissance de son contenu, mais le député de Bruce-Sud prétend que c'est la lettre de sir Hugh Allan et de l'hon. sir John A. Macdonald qui a été retirée, et non l'entente. Le député de Cardwell (l'hon. M. Cameron) n'a pas pu contester cette affirmation. À l'appui de son allégation que l'accord n'avait pas été retiré, le député signale les lettres écrites par sir Hugh Allan à ses associés américains les 6 et 7 juillet.

Il explique que sir Hugh Allan attachait beaucoup d'importance à l'obtention de la présidence de la compagnie; il est en outre établi que cette présidence lui avait été promise avant qu'il commence à verser des fonds. Le député fait remarquer que nonobstant les allégations voulant que l'accord avait été retiré, la lettre écrite par sir Hugh Allan à la Compagnie Interocéanique le 5 septembre contient les mêmes propositions relatives à une fusion que celles qu'on trouve dans l'accord. En outre, sir Hugh Allan y ajoute que cet accord a été approuvé par le gouvernement. La Compagnie Inter-Océanique a donc de bonnes raisons de juger suspects les rapports entre sir Hugh Allan et les capitalistes américains; lorsque la Commission royale a demandé à sir Hugh Allan si l'entente avait été exécutée ou non, celui-ci a répondu qu'elle avait été exécutée dans toute la mesure du possible.

Le député signale que même si la charte contient des dispositions pour empêcher que sir Hugh Allan ne jouisse d'une influence excessive pendant la durée du présent conseil, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un conseil provisoire et que la charte ne contient pas de disposition semblable applicable au conseil permanent établi après les élections. (*Bravo!*)

Le député soutient que gagner les élections à grand coup d'argent, c'est léser les droits de la population. (*Applaudissements.*)

Et que soit fondées ou non les accusations d'esprit régionaliste portées par les ministres contre la population de l'Ontario, rien ne saurait justifier de léser les droits des gens en cherchant à les influencer grâce à des pots-de-vin. L'aveu du député de Pictou (l'hon. M. McDonald) est plutôt extraordinaire, surtout venant d'un partisan du gouvernement. Dans les faits, le gouvernement a refusé à la dernière session d'adopter une loi électorale plus rigoureuse.

Le député estime qu'il faudrait punir sévèrement la dépense de fonds pour gagner des élections. S'il est prouvé que les députés de l'opposition ont bel et bien fait les dépenses dont on les accuse, il est prêt à voter pour que ceux-ci soient expulsés. Le député ne croit pas que la population de l'Ontario soit ennemie des habitants des provinces plus petites et il estime que la façon dont les ministres ont œuvré dans ce dossier démontre chez eux un esprit du pire régionalisme qui soit. (*Applaudissements.*) Si la grande province centrale entretient des opinions contraires aux intérêts des autres provinces et même si l'influence de cette province est suffisante pour diriger le destin des autres, c'est un problème qui se réglera bientôt de lui-même; c'est un problème qui, en tout cas, ne saurait être réglé en achetant les électeurs avec de l'argent.

Le député est donc prêt à faire son devoir, dans la mesure où les faits lui dictent ce devoir; c'est pour toutes ces raisons qu'il entend voter en faveur de l'amendement proposé par le député de Lambton (l'hon. M. Mackenzie). (*Applaudissements.*) Le monde entier attend maintenant le résultat de ce vote qui, quels qu'en soient les résultats, exercera une influence durable sur la moralité et la rectitude politique de ce pays. (*Vives acclamations.*) On a exhorté à plusieurs reprises les députés des provinces plus éloignées à voter en faveur du gouvernement. On leur a dit que les députés de l'opposition de l'Ontario s'opposaient aux intérêts de ces provinces et que sans l'appui du gouvernement, l'Île-du-Prince-Édouard ne ferait pas aujourd'hui partie de la Confédération. Le député n'en croit rien.

Le gouvernement a été l'outil qui a permis de rallier cette province, certes, mais en cela, il ne faisait que respecter la volonté de la population du pays. (*Vives acclamations.*) Le député énonce les raisons pour lesquelles l'Île-du-Prince-Édouard avait d'abord refusé de se joindre à la Confédération. Ses habitants souhaitaient voir d'abord comment la Confédération évoluerait. Ils ont constaté qu'elle avait prospéré, que la richesse et l'influence du pays s'accroissaient rapidement. Voilà qu'on leur dit maintenant que tout cela est entièrement dû au Cabinet. Le gouvernement a sans doute fait beaucoup pour consolider l'Union, mais il n'aurait pas pu entraver cette prospérité issue de l'esprit d'entreprise des habitants de l'Île-du-Prince-Édouard, de leur commerce florissant et toujours croissant. (*Applaudissements.*) Le gouvernement a peut-être fait beaucoup pour eux, c'est vrai, mais il n'en est pas moins vrai qu'aucun gouvernement ne saurait demeurer au pouvoir si ses politiques ne favorisent pas et n'encouragent pas le développement du pays.

On a dit aux députés que si l'opposition était portée au pouvoir, la politique de ce gouvernement à l'égard du Manitoba et de la